BULLETIN

Mars 2014
Volume 52

LE BLEUET

Syndicat des Producteurs de Bleuets du Québec 68, rue Savard, 1^{er} étage, Dolbeau-Mistassini, QC G8L 4L3 Tél. : 418 276-6336 Sans frais : 1 888 788-0760

Fax: 418 276-7265 <u>www.spbq.ca</u>



Dans ce numéro :	
Mot du président	1
Mot du directeur général	2
Assemblée générale annuelle de l'ACBHB	3
Assemblée générale annuelle du SPBQ	3
Nouveau règlement CSST - Scie mécanique	3
Site Internet du SPBQ	4
Le bleuet sauvage du Québec en mode séduction	4
Apiculture	5

Mot du président



Contrairement à nos bleuetières qui se reposent confortablement sous un épais manteau de neige, l'année 2014 est déjà bien engagée par toute l'équipe de votre organisation syndicale. En plus des activités régulières propres au syndicat, nous nous devons de participer à de nombreuses autres rencontres d'organisations régionales, provinciales et parfois même internationales, qui sont impliquées à différents niveaux dans notre industrie. Nous ne devons pas travailler en vase clos. Il faut regarder bien au-delà de notre milieu immédiat pour bien comprendre, bien se positionner et bien agir.

D'abord, j'aimerais vous informer que l'année 2014 a été déclarée l'*Année internationale de l'agriculture familiale* par la FAO, une organisation nationale qui se préoccupe de l'agriculture et de l'alimentation dans le monde. Plus près de nous au Québec, et même dans notre propre industrie du bleuet, nous pouvons constater que ce type d'agriculture est menacé. Malgré un nombre encore assez élevé de producteurs, près de 500 au Québec, les forces en place menacent notre agriculture familiale. Je n'ai pas à vous convaincre de l'importance de ce modèle agricole pour l'économie de nos régions. Nous devrons être très vigilants si l'on veut conserver ce modèle pour notre relève et notre société future.

Et comme premier message en ce sens, je vous demande donc d'inscrire tout de suite à votre agenda, les deux activités qui sont préparées expressément pour vous, producteurs de bleuets.

C'est bien important d'y participer, car c'est toujours un peu l'avenir de votre entreprise qui se joue à travers ces rencontres :

- ✓ Journée Bleuet : le mercredi 19 mars, Salle Desjardins de Dolbeau-Mistassini, à 8 h 15;
- ✓ Assemblée générale annuelle : le samedi 5 avril, Hôtel du Jardin de St-Félicien, à 9 h 00.

Bienvenue à toutes et à tous.

Marc Larouche, président

Mot du directeur général



De bonnes nouvelles!

Au moment d'écrire ce texte, beaucoup de positif me vient en tête. Nous avons eu un hiver sans redoux avec une bonne couverture de neige et un printemps qui s'annonce plus tardif que l'an dernier. Selon la connaissance que j'ai, ce sont de bonnes conditions pour vos bleuetières.

L'annonce de l'entente de libre-échange du Canada et de la Corée est une bonne nouvelle pour toute l'industrie du bleuet sauvage. Monsieur Louis Potvin du Quotidien a d'ailleurs fait un excellent article à ce sujet

ce matin. De plus, dans le feuillet Infos-Marchés joint au présent bulletin, Messieurs Lavoie et Lambert nous dressent un portrait positif de l'écoulement du produit et des prix sur le marché.

Avait lieu le 30 janvier dernier, le dépôt du Plan stratégique du secteur québécois du bleuet sauvage. En plus de bien identifier les forces et les faiblesses de l'industrie, le plan apporte également un bon éclairage sur les menaces, les opportunités et les défis de notre industrie. D'ailleurs, monsieur Gilbert Lavoie nous fera la présentation de ce plan lors de la Journée Bleuet.

Lors de l'assemblée générale spéciale du 14 décembre dernier, les membres présents ont adopté les modifications aux règlements généraux et au Plan conjoint. La RMAAQ doit tout d'abord approuver ces règlements afin qu'ils soient applicables. D'ici là, ce sont les anciens règlements qui s'appliquent et qui s'appliqueront lors des assemblées générales annuelles du 5 avril prochain.

Au plaisir de vous rencontrer lors de la Journée Bleuet du 19 mars prochain et aux assemblées générales annuelles du 5 avril et bon printemps à tous!

Gervais Laprise, directeur général

Assemblée générale annuelle de l'ACBHB

L'assemblée générale annuelle de l'Association des cueilleurs de bleuets hors bleuetière se tiendra le samedi 22 mars 2014, à l'Auberge La Diligence de Dolbeau-Mistassini.

Nous invitons tous les cueilleurs en forêt en grand nombre!

Assemblées générales annuelles du SPBQ



Le samedi 5 avril 2014, à l'Hôtel du Jardin de St-Félicien, se tiendront les assemblées générales annuelles des producteurs inscrits et assujettis au Plan conjoint et des membres du SPBQ.

Nous vous invitions à consulter les avis de convocation et ordres du jour à cet effet dans ce même envoi et vous attendons nombreux à cette journée!

Nouveau règlement de la CSST - Scie mécanique et formation

La CSST a rendu obligatoire un cours d'abattage d'arbres. Le Syndicat des producteurs de bois du Québec met en place des formations. Le critère qui rend le cours obligatoire :

Lorsque le producteur travaille pour un autre (relation employé/employeur).

Le producteur a trois ans pour se conformer. Si le producteur fait de l'abattage pour un autre et qu'un accident lui arrive, il n'est pas couvert par la CSST.

Nous vous invitons donc à contacter Monsieur Sébastien Tremblay pour vous inscrire à cette formation, au 1-800-463-9176.



Site Internet du SPBQ

Nous vous invitons à consulter le site Internet du SPBQ « <u>www.spbq.ca</u> » et sa recette du mois « Bruschetta avec tomates et bleuets sauvages du Québec ».

Si vous avez oublié ou perdu votre mot de passe, n'hésitez surtout pas à communiquer avec nous et il nous fera plaisir de vous le transmettre.

Le bleuet sauvage du Québec en mode séduction

En prévision de la fête de l'amour, nous avons déployé une campagne de relations de presse intitulée « Cette année à la Saint-Valentin, troquez le rouge pour le bleu! Le bleuet sauvage du Québec, votre allié gourmand pour une journée remplie de charme! »

Réunissant couleurs, textures et saveurs, trois recettes exquises à base de bleuets sauvages ont été proposées aux médias et blogueurs afin que leur auditoire puisse réaliser un délicieux festin teinté de bleu :



- Bruschetta avec tomates et bleuets sauvages du Québec;
- Filet de bœuf bouilli, sauce aux bleuets sauvages du Québec et raifort;
- Bouchées de gâteau aux bleuets sauvages du Québec sur bâtonnets.

L'opération de presse a permis de rappeler aux consommateurs que la plupart des détaillants offrent des bleuets sauvages au rayon des produits surgelés, et qu'il est simple d'intégrer la petite perle bleue dans son alimentation, douze mois par année. Les membres de la presse ont été invités à consulter le site du Syndicat des producteurs de bleuets du Québec, perlebleue.ca, pour découvrir d'autres délicieuses recettes et en apprendre davantage sur l'univers des bleuets sauvages du Québec.

Cette activité a suscité un bel intérêt médiatique; la nutritionniste-conseil Julie DesGroseilliers a accordé une entrevue radiophonique à Planète 104,5 FM à l'émission Debout la planète, et quelques webzines ont publié l'intégrale des recettes, notamment Lebelage.ca, Debeur.com et Saveurdumonde.net.

Bridget Ann Peterson Massy Forget Langlois relations publiques

Apiculture



Tout récemment, le CRAAQ a publié le guide « Pollinisateurs et plantes mellifères » qui vise à faciliter l'identification et la protection de ces organismes bénéfiques et des plantes qui leur sont indispensables. Plus qu'un guide d'identification, cet ouvrage est un outil de gestion des pollinisateurs et des éléments qui leur sont essentiels, pour une meilleure pollinisation des cultures!

Vous pouvez en faire l'achat directement sur le site du CRAAQ en suivant ce lien :

http://www.craaq.qc.ca/Publications-du-CRAAQ/Guide-d_identificationet-de-gestion-pollinisateurs-et-plantes-melliferes/p/PAPI0102

FORMATION

Un cours de niveau collégial d'une durée de vingt heures s'intitulant « Évaluation des ruches en pollinisation » est offert dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean - Côte-Nord.

Cette formation ne demandant aucun préalable se tiendra au Collège d'Alma par Monsieur Raphaël Vacher et débutera les 5 et 12 avril prochains. Seulement quinze places sont disponibles et le coût reste à déterminer.

Les objectifs de cette formation :

- ♣ Comprendre le développement d'une ruche, ses forces et ses faiblesses;
- Comprendre les notions de force actuelle et future d'une ruche;
- Être en mesure d'évaluer la force d'une ruche pour les besoins de la pollinisation;
- ‡ Être en mesure de reconnaître les ruches ne respectant pas le standard à des fins de pollinisation.

Pour vous inscrire, veuillez contacter :

Madame Joanie V. Tremblay

Fédération de l'UPA du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Téléphone: 418-542-5666, poste 259

Sans frais: 1-800-463-9176 Courriel: jvtremblay@upa.qc.ca

